

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 993

présenté par

M. Ardouin, M. Lamirault et M. Bataillon

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 13, substituer aux mots :

« le territoire »

les mots :

« l'ensemble du territoire national ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.